

Rapport d'activité

2024



Sommaire

L'édito de la présidente	4
Le mot de la directrice générale	5

Nos principes d'action et nos valeurs 7

Bilan des actions 2024 8

Produire de la connaissance et partager l'expertise des cidff	8
Renforcement de la production de données et de connaissances	8
Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences	9
Assurer le pilotage stratégique du réseau des cidff	15
Assurer le pilotage, le suivi et le développement des CIDFF et des FR-CIDFF	15
Piloter les projets nationaux sur des enjeux prioritaires	17
Développer des partenariats solides	19
Développer les services emploi en hexagone et dans les Outre-mer	21
Accompagner le réseau dans la mise en œuvre de ses missions.	22
Des outils pertinents produits tout au long de l'année	22
Des ressources adaptées aux besoins des CIDFF	23
Un programme de formation ambitieux	24
Faciliter le rayonnement des CIDFF au niveau local	27
Renforcer le collectif et faire réseau.	28
L'organisation des Assises 2024 : <i>Dessignons notre avenir!</i>	28
La co-construction du nouveau projet associatif du réseau des CIDFF	29
L'organisation de temps de travail et d'échanges collectifs	29

Nos moyens 31

Une gouvernance qualifiée et mobilisée, au sein d'une vie associative dynamique	31
Une expertise salariée	32
Des partenaires impliqués et précieux.	33

Édito de la Présidente



2024 a été une année charnière pour les droits des femmes.

Le 4 mars 2024, la France a inscrit l'IVG dans sa constitution. Revendication de longue date des militantes féministes, cette avancée majeure a marqué une victoire historique du mouvement féministe qui a su mobiliser largement pour garantir aux femmes la protection et la pérennité de leurs droits.

Pour autant, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est loin d'être atteinte et de nombreux droits restent à conquérir pour les femmes.

Les élections législatives de l'été 2024 nous ont rappelé à quel point les droits des femmes sont vulnérables. En France, en Europe et dans le monde, l'extrême droite prospère et remet en cause la liberté des femmes, leurs choix et leurs droits.

Le procès Pélicot a rendu visible pour l'ensemble de la société l'ampleur du phénomène de la soumission chimique et du viol conjugal. Ce faisant, il a aussi mis en lumière le chemin qu'il reste à parcourir, sept ans après #MeToo, pour rompre avec la culture du viol et l'impunité des violences, et améliorer véritablement la prise en charge des victimes.

Dans un pays où les premières victimes de la précarité sont les femmes, où les femmes gagnent toujours en moyenne 23,5% de moins que les hommes, où plus de 240 000 femmes sont victimes de violences conjugales et 90 000 sont victimes de violences sexuelles chaque année, l'heure n'est pas à l'inaction. Nous devons plus que jamais œuvrer pour une société égalitaire, pour la consolidation des droits acquis pour les femmes et la conquête de nouveaux droits.

La Fédération nationale des CIDFF, premier réseau pour l'accès au droit des femmes en France, est fière d'y prendre sa part. En apportant à toutes les femmes une information juridique gratuite, les CIDFF remplissent un rôle essentiel pour l'avènement d'une société égalitaire dans laquelle toutes les femmes sont libres de leurs choix car conscientes de leurs droits. Dans un contexte budgétaire difficile et contraint, et face à des demandes en constante augmentation, je tiens à saluer le travail mené par les professionnel·les de ces associations, qui sont en première ligne pour assurer la mise en œuvre des politiques publiques d'égalité et de lutte contre les violences sur le terrain et l'accompagnement des femmes notamment dans leurs démarches d'accès aux droits.

Depuis 50 ans déjà, la Fédération nationale participe activement à la construction et à la mise en place de politiques publiques destinées à garantir l'égalité des genres et à lutter contre toutes les violences sexistes, sexuelles. En tant que tête de réseau, la Fédération nationale aiguille les CIDFF dans la mise en œuvre d'un féminisme de terrain pour accompagner les femmes dans la conquête de leur autonomie et de leurs droits.

Grâce à l'expertise reconnue de ses professionnel·les et à son puissant maillage territorial, la Fédération nationale bénéficie d'une confiance renouvelée de la part de l'État pour favoriser l'autonomie socioprofessionnelle des femmes, lutter contre les violences sexistes et sexuelles et garantir l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette confiance accordée est la reconnaissance de l'engagement sans faille de l'équipe de la Fédération nationale que je remercie pour son implication au service du réseau.

Il reste du chemin à parcourir pour garantir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et l'accès des femmes à leurs droits. Fidèle à ses valeurs et à sa mission, la Fédération nationale des CIDFF s'engage pleinement dans ce combat.

Le mot de la directrice générale



2024 a été une année remplie de défis et de nouveautés pour la Fédération nationale des CIDFF, toujours dans une perspective d'améliorer le soutien à notre réseau qui informe et accompagne les femmes partout en France.

Tout d'abord, la Fédération nationale a organisé les Assises 2024 du réseau des CIDFF sur le thème "Dessignons notre avenir". Après 10 ans sans se retrouver, ce sont plus de 600 salariées, bénévoles et partenaires qui se réunies à Rennes dans la joie et l'envie de faire avancer notre réseau collectivement autour d'enjeux féministes actuels. Ces Assises ont aussi été une étape importante dans le processus de co-construction de notre nouveau projet associatif, adopté en 2025. Un beau moment de démocratie qui donne un nouvel élan à notre réseau !

2024 a aussi été l'année où s'est formalisée la création du pôle Etudes et statistiques pour mettre en valeur toutes les données récoltées par nos associations afin de mieux faire valoir la réalité des femmes partout en France et l'expertise développée par les CIDFF pour y répondre. La Fédération nationale a aussi, toujours dans une optique de mieux répondre aux besoins au plus près du terrain, recruté une coordonnatrice des CIDFF des Outre-mer afin d'appuyer et de renforcer les CIDFF ultramarins.

Nous avons aussi continué d'innover pour mieux accompagner et former les nouveaux-elles salarié-es et les élu-es du réseau en développant notre premier e-learning. Découpé en 5 modules, ce nouvel outil de formation et d'intégration permet de découvrir les valeurs du réseau des CIDFF mais aussi les services et outils mis à disposition par la Fédération nationale. Afin de renforcer nos liens avec le réseau et mieux les outiller, l'équipe de la Fédération nationale a aussi mené un audit complet du Centre de ressources dont la nouvelle plateforme verra le jour en 2025.

Les discussions avec l'Etat sur les compensations nécessaires pour mettre en œuvre la revalorisation des salaires des professionnelles du réseau et le soutien aux CIDFF en difficulté nous ont aussi bien occupées. Enfin, 2024 a été marqué par une présence accrue de la Fédération nationale et du réseau des CIDFF dans les médias et sur les réseaux sociaux. Notre réseau a ainsi gagné en visibilité dans une année où les droits des femmes ont particulièrement été mis au centre des débats, de l'IVG dans la constitution au procès Pélicot.

Toutes nos actions au service de notre mission pour l'égalité femmes-hommes est à découvrir dans ce rapport d'activité 2024. J'en profite pour remercier nos partenaires, publics et privés, pour leur soutien et leur confiance en notre action.

Nos principes d'action et nos valeurs

Depuis 50 ans, les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) exercent une mission d'intérêt général, confiée par l'État, pour favoriser l'accès aux droits des femmes et leur insertion socio-économique. Les équipes des CIDFF sont composées de professionnel·les : juristes, conseillers et conseillères en insertion professionnelle, agent·es d'accueil, conseillers et conseillères conjugales et familiales, psychologues...

→ Nos principes d'action :

- Rendre les femmes actrices de leur autonomie personnelle, professionnelle et sociale ;
- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Accueillir chaque femme en tenant compte des spécificités de son parcours et lui proposer un accompagnement global.

De par ces principes, les CIDFF s'inscrivent dans une démarche féministe.

→ Nos engagements :

- Accueil inconditionnel ;
- Gratuité ;
- Confidentialité.

En tant que tête de réseau, la Fédération nationale des CIDFF coordonne l'ensemble des CIDFF et des Fédérations régionales des CIDFF (FR-CIDFF) qui adhèrent à sa charte. Elle définit la direction stratégique, assure le soutien technique et permet le développement des CIDFF et des FR-CIDFF. Elle est centre de ressources, de documentation et de formation des des FR-CIDFF.



Bilan des actions 2024



PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE ET PARTAGER L'EXPERTISE DES CIDFF

En 2024, la Fédération nationale s'est dotée d'un pôle dédié aux études et aux statistiques. Les études sont essentielles dans la production de connaissances et de données sur les femmes reçues en CIDFF. De même, les données d'activités des CIDFF alimentent le plaidoyer porté au niveau national par la Fédération et relayé au niveau local.

Renforcement de la production de données et de connaissances

La Fédération nationale apporte un soutien aux CIDFF dans l'utilisation de l'outil statistique (gestion des comptes, saisie, extraction et exploitation) qui permettent d'obtenir des données d'activité agrégées de leurs activités et leur situation administrative et financière. La saisie des statistiques par les CIDFF donne des informations de la situation des femmes venant s'informer sur leurs droits. Ces données permettent de produire des analyses, ainsi que des notes et des contributions pour les auditions parlementaires ou la contribution à des groupes de travail ou instances nationales.

La création d'un pôle études et statistiques

La création en janvier 2024 d'un pôle Etudes et Statistiques est venue renforcer et structurer l'activité de recherche et les statistiques produites. La production de connaissances sur l'état des droits des femmes à partir des données d'activité des CIDFF et des Fédérations régionales est essentielle

pour comprendre la situation des bénéficiaires et la mobilisation du réseau pour diminuer les inégalités de genre. Afin de valoriser et diffuser les connaissances, les innovations et les savoir-faire du réseau, un Observatoire sera lancé en 2025 après un travail de préfiguration en 2024. Sa mission principale sera de produire des études pour renforcer les recherches sur les droits des femmes en s'appuyant sur les CIDFF.

Des études ponctuelles pour améliorer nos connaissances

En 2024, 14 enquêtes ont été réalisées auprès du réseau. Ces enquêtes ponctuelles permettent d'obtenir des informations précises et de s'appuyer sur l'expertise des CIDFF pour répondre à des consultations et des auditions. De plus, un recensement des actions menées pour le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, a été réalisé afin de communiquer sur ces actions.

Une des études phares débutées en 2024 porte sur les impacts de l'information juridique délivrée par les CIDFF sur l'autonomie des femmes reçues. L'étude, conduite par le cabinet indépendant Koreis spécialisé sur l'impact social et dont les résultats seront présentés en 2025, viendra documenter les

effets des entretiens juridiques sur leur parcours et analyser l'efficacité des entretiens proposés par les CIDFF.

Une enquête sur les actions des CIDFF auprès de personnes judiciairisées (milieu ouvert et fermé) a également été menée afin de connaître l'ampleur de cette activité dans le réseau et de sonder les professionnel·les des CIDFF sur leur expérience de ces actions et celle des personnes informées.

L'amélioration des outils de recueil des données du réseau : changement sur le questionnaire annuel et l'application Applistat

Afin d'améliorer la fiabilité de nos données récoltées, les principaux canaux de remontées d'informations ont évolué.

Le questionnaire annuel, permettant le recensement de l'activité du réseau, a été remanié et un questionnaire propre aux Fédérations régionales a été créé.

Concernant le logiciel Applistat, la consultation d'une partie du réseau des CIDFF a permis d'établir un cahier des charges pour le développeur de l'application, avec trois objectifs :

- Clarifier les variables utilisées afin d'uniformiser leur saisie par les 1400 salarié·es du réseau.
- Refonder les extractions de données, afin d'en faciliter l'utilisation par les professionnel·les dans le cadre de leur compte-rendu et bilans d'activités.
- Résoudre des dysfonctionnements afin de faciliter l'utilisation et travailler sur des points d'ergonomie.

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences

Une contribution forte à la construction et au renforcement des politiques publiques

La Fédération nationale des CIDFF a contribué activement à l'élaboration des politiques publiques en lien avec les champs d'expertises du réseau des CIDFF, telles que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ou le droit de la famille, en participant



régulièrement à des auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat. Elle a notamment contribué aux travaux des ministères des sports et des transports relatifs à la prévention et à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles pendant la tenue des Jeux Olympiques à Paris durant l'été 2024.



Contribution à des instances nationales

La contribution de la Fédération nationale des CIDFF au sein de plusieurs instances nationales permet de relayer l'expertise féministe développée par les CIDFF :

- ADFEM (Action et droits des femmes exilées et migrantes) ;
- Le CNAOP (Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles) ;
- Le CNOP (Comité National de l'Ordonnance de Protection) ;
- Le CNVIF (Comité National contre les Violences Intrafamiliales) ;
- Le Comité national de pilotage du TGD (Téléphone Grave Danger) ;
- Le Comité opérationnel des prescripteurs habilités de la DGEFP ;
- Le Défenseur des Droits, Comité d'entente pour l'égalité entre les femmes et les hommes,
- Le HCEFH (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes) ;
- L'Instance nationale « Ruptures familiales » réunissant pouvoirs publics, fédérations représentatives et associations,
- La MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) ;
- La CNCDH (la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme) ;
- La mission de coordination des EVARS (Espaces vie affective, relationnelle et sexuelle)

→ Le développement d'actions de plaidoyer

Tout au long de l'année 2024, la Fédération nationale a poursuivi son action de plaidoyer afin de faire progresser les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes en France.

Elle a notamment participé à la mobilisation des associations féministes et de la société civile en faveur de l'inscription du droit à l'**IVG dans la constitution**. A l'occasion du 8 mars 2024, la Fédération nationale des CIDFF s'est aussi mobilisée pour défendre les droits des femmes en situation de monoparentalité, en publiant un **plan d'action de 15 recommandations pour en finir avec la précarité des mères isolées** et en appelant à participer à la **grève féministe du 8 mars** partout en France.



Consulter le plan d'action de la Fédération nationale des CIDFF pour en finir avec la précarité des mères isolées



La Fédération nationale des CIDFF s'est aussi mobilisée durant la **campagne des élections européennes** pour appeler à voter en faveur des droits des femmes. Dans la continuité de cette campagne, elle s'est engagée lors de la **campagne des élections législatives** aux côtés d'une centaine d'associations féministes réunies au sein du collectif **Alertes féministes**, en appelant à voter en faveur des droits des femmes. Elle a décrypté les votes sur les questions d'égalité femmes-hommes de l'extrême droite, en France et au Parlement européen, et participé à l'organisation de la grande manifestation «Alertes féministes» le 23 juin.

Dès la rentrée de septembre, la Fédération nationale des CIDFF s'est engagée dans les débats parlementaires sur le **budget** en défendant un **renforcement des moyens dédiés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle et aux associations** de terrain. À la suite de l'extension de la **Prime Ségur** aux salariées du secteur sanitaire, social et médicosocial privé, elle s'est tout particulièrement mobilisée pour obtenir des compensations financières de la part de l'Etat à ces revalorisations salariales nécessaires pour le réseau.

La Fédération nationale des CIDFF s'est aussi fortement mobilisée pour **lutter contre les violences sexistes et sexuelles et contre la culture du viol**. Aux côtés de plusieurs associations, elle a co-produit une contribution de la société civile dans le cadre de l'évaluation de la France par le **Grevio** (Groupe d'experts indépendants sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique) sur la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul.

Consulter le rapport d'évaluation du collectif d'associations spécialisées sur la mise en œuvre par la France de la Convention d'Istanbul



Elle a aussi fortement contribué aux travaux menés par la mission d'information de la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale pour l'**introduction de la notion de consentement à la définition du viol** et a appelé à participer aux marches du 25 novembre contre toutes les violences sexistes et sexuelles. Aux côtés de plusieurs associations, elle a également mis à contribution son expertise pour coconstruire un projet de **loi intégrale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**.

Enfin, fidèle à l'action de terrain des CIDFF en matière de prévention, elle a continué de se mobiliser, aux côtés du collectif pour une véritable éducation à la sexualité, pour la mise en œuvre effective de la loi de 2001 sur l'**éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle**.

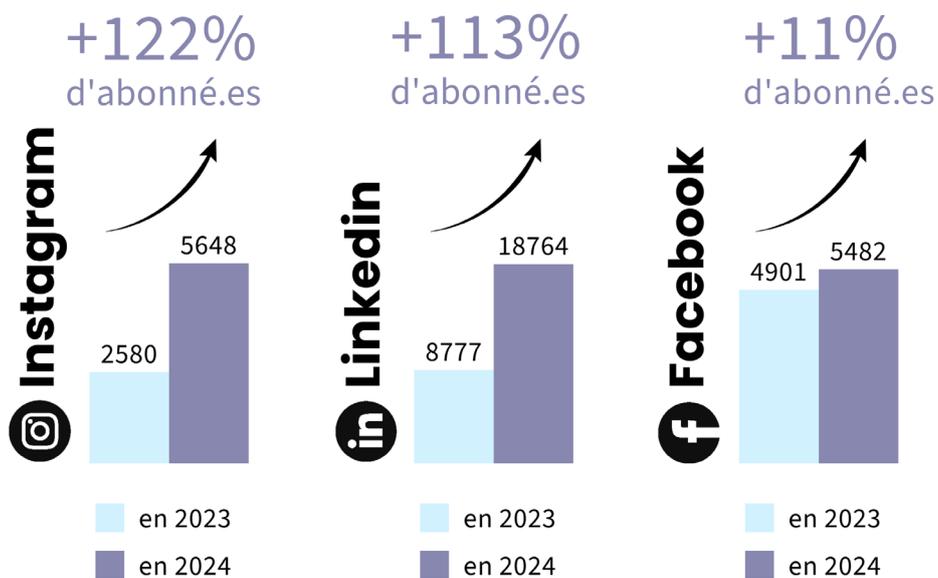
Un développement accru de la notoriété du réseau des CIDFF

→ Une présence accrue sur les réseaux sociaux et dans les médias

La Fédération nationale des CIDFF a augmenté sa présence sur les réseaux sociaux grâce à la mise en place d'une **stratégie éditoriale adaptée à chaque plateforme**.

Les divers contenus d'information, de sensibilisation et de positionnements politiques ont été diffusés dans un objectif d'**accroître la notoriété du réseau des CIDFF** et de **mobiliser autour des plaidoyers de la Fédération nationale**.

Comme en témoignent les statistiques de progression, cette nouvelle stratégie a largement contribué au **développement de l'audience** de la Fédération nationale, à l'**augmentation et à la fidélisation de notre communauté** :



À la suite des débats sur l'utilisation de la plateforme X (anciennement Twitter) par les réseaux d'extrême droite, la Fédération nationale a décidé de créer un compte **Bluesky**.

Le développement de campagnes web a contribué à cette présence accrue sur les réseaux sociaux. En 2024, la Fédération nationale des CIDFF a développé **6 micro-campagnes**.

→ Parmi elles, la participation à la campagne **Alertes féministes** aux côtés d'autres associations dans le cadre des élections législatives de juin 2024 afin d'appeler à se mobiliser contre l'extrême droite. Cela s'est notamment manifesté par le développement de contenus de déconstruction des idées du Rassemblement national et la mobilisation autour de la manifestation en amont des élections.



→ La campagne **Ne reste pas seule** à destination des étudiant-es, a été relancée sur les réseaux sociaux à travers des contenus de sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2024. Une collaboration vidéo avec l'Union étudiante et la Fédération de syndicats et associations étudiantes, a été vue par **20 000 personnes** sur Instagram.



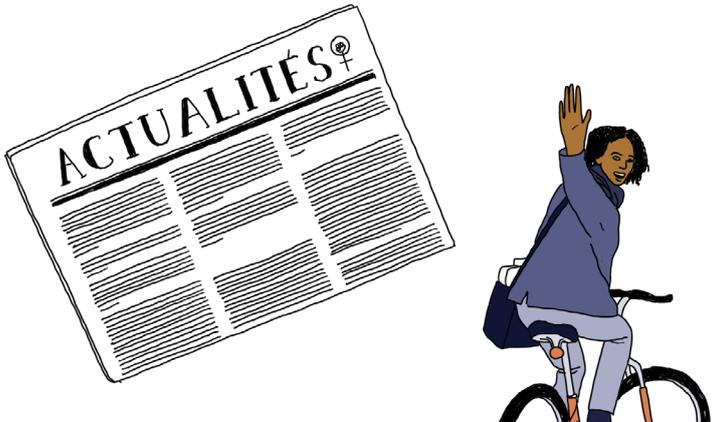
→ À l'occasion du 25 novembre, la Fédération nationale a porté le slogan **"La honte change de camp"** en soutien à Gisèle et toutes les victimes de violences sexistes et sexuelles. Cette campagne, s'inscrivant dans le cadre du procès Pélicot ouvert en septembre 2024, portait comme recommandation **une redéfinition pénale du viol intégrant la notion de consentement**. Déclinée sur les réseaux sociaux, elle s'est également manifestée par l'organisation d'un enregistrement de podcast au Point éphémère avec **Popol Média** **"Procès Pélicot : comment lutter contre la culture du viol ?"**.



La Fédération nationale des CIDFF anime également régulièrement son site Internet à travers des articles et des communiqués de presse. **26 articles** et **14 communiqués** ont été partagés sur l'année 2024.

Au global, ce sont **132 000 utilisateurs** et utilisatrices qui se sont rendues sur le site Internet au cours de l'année. Avec **97 000 visites**, la page « Trouver mon CIDFF » est la plus visitée. Elle est suivie de la page d'accueil avec **64 000 visites** et de la page « Qui sommes-nous ? » avec **21 000 visites**.

L'année 2024 a été marquée par une présence accrue de la Fédération nationale dans les médias et notamment dans la presse nationale, grâce à une stratégie proactive qui lui a permis de gagner en visibilité à chaque fois lors des moments structurants de l'année autour des droits des femmes et en lien avec ses sujets de plaidoyer. Au total, **146 articles mentionnant la Fédération nationale** sont parus en 2024, **dont 77 dans la presse nationale**.



Dans le contexte du procès Pélicot, la Fédération nationale a notamment publié une **tribune dans le Nouvel Obs**, signée par plus de 500 associations, militantes, avocates, artistes et personnalités pour l'inscription de la notion de consentement dans la définition du viol :

Voir la tribune Violences sexistes et sexuelles : **« Il faut inscrire dans le marbre qu'un rapport sexuel non librement consenti est un viol »**



Ecouter l'émission de France inter sur l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : **L'éducation à la vie affective et sexuelle à l'école**



Voir l'article de Ouest France sur le manque de moyens des associations féministes : **« Lutte contre les violences sexistes et sexuelles : ces associations alertent sur le manque de moyens »**



Voir la rétrospective de 2024 de TF1 sur les violences sexistes et sexuelles : **Rétro 2024 : l'année où... la honte a changé de camp au procès des viols de Mazan**





ASSURER LE PILOTAGE STRATÉGIQUE DU RÉSEAU DES CIDFF

Assurer le pilotage, le suivi et le développement des CIDFF et des FR-CIDFF

Renforcement des CIDFF existants et appui à la création de nouveaux CIDFF



Un soutien spécifique aux CIDFF en difficulté

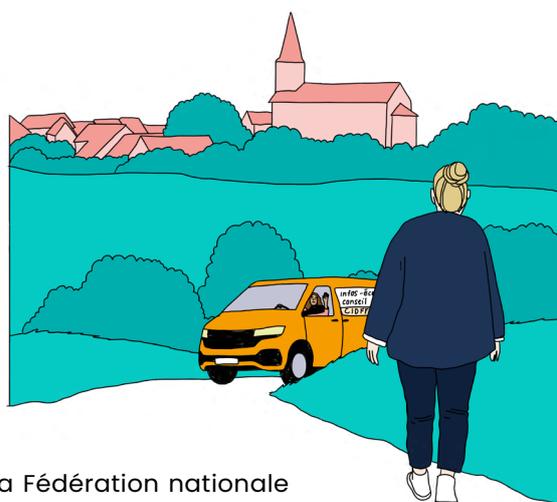
L'accompagnement des CIDFF en difficulté se déroule en concertation étroite avec les Fédérations régionales des CIDFF, et les services déconcentrés des droits des femmes et de l'égalité femmes hommes (SDFE, DRDFE et DDFE). Les situations concernent la plupart du temps des difficultés financières, des problèmes de gouvernance et/ou de gestion des ressources humaines.

En 2024, la Fédération nationale des CIDFF a accompagné dans la durée une vingtaine de CIDFF et FR-CIDFF, à distance ou via des déplacements dans les associations.

Des déplacements ont été effectués **dans 13 CIDFF ou FR-CIDFF**, pour participer à des réunions de travail (situations de crise, ou encore pour de l'appui technique financier), ou des réunions internes comme les conseils d'administration (CA) et les assemblées générales (AG). La Fédération nationale des CIDFF a également participé en visio aux CA ou AG de plusieurs CIDFF ou FR-CIDFF.



La préfiguration ou la création de nouveaux CIDFF dans les territoires non pourvus



La Fédération nationale des CIDFF a soutenu avec les Fédérations régionales la remise en route et/ou le développement d'activité dans des départements qui n'avaient plus de CIDFF : l'Aisne, le Lot et Garonne, la Marne (à la suite de la liquidation judiciaire du CIDFF) notamment. Dans l'Aisne et dans la Marne, la Fédération régionale porte l'activité sur les territoires sous forme d'antenne, le temps qu'une nouvelle association soit créée ou identifiée pour demander l'agrément CIDFF.

Dans les quelques territoires n'ayant pas de Fédération régionale en exercice, la Fédération nationale des CIDFF est intervenue directement pour impulser une nouvelle dynamique. Cela a été le cas de la Corse du Sud, à la suite du départ de toute l'équipe du CIDFF (administratrice et salariée) : une nouvelle équipe d'administratrices a été recrutée pour pouvoir relancer l'activité. La Fédération nationale des CIDFF s'est aussi déplacée deux fois en Martinique en vue d'impulser la création d'une association de préfiguration d'un CIDFF, dans le cadre du programme de renforcement de notre présence dans les Outre-mer.

Un appui renforcé aux CIDFF d'Outre-mer

Quatre territoires ultramarins sont actuellement pourvus d'un CIDFF : **la Guadeloupe, la Guyane, Mayotte et la Polynésie-Française.**

Une coordinatrice des CIDFF des Outre-mer a été recrutée en mars 2024 afin de développer les CIDFF ultramarins et les renforcer dans leurs missions d'information sur l'accès au droit des femmes et des familles, objectifs issus de la convention signée à la fin de l'année 2023 entre la Direction Générale des Outre-Mer (DGOM) et la Fédération nationale des CIDFF.

Les missions de la coordination des CIDFF des Outre-mer s'articulent autour des axes suivants :

→ **Apporter un appui technique au développement des CIDFF** situés dans les Outre-mer ;

- **Renforcer les CIDFF des Outre-mer dans leurs missions d'information du public et de promotion de l'égalité femmes-hommes ;**
- **Accompagner les CIDFF dans la production des données d'activité** permettant la connaissance des publics accompagnés et l'élaboration d'outils de plaidoyer spécifiques aux Outre-mer ;
- **Favoriser la déclinaison des projets nationaux** dans les territoires ultramarins et participer à leur gestion technique et financière ;
- **Contribuer à la promotion des actions des CIDFF** des Outre-mer auprès des acteurs institutionnels et associatifs régionaux et nationaux ;
- **Renforcer les liens entre les CIDFF ultramarins et la Fédération nationale** et créer des liens avec les Fédérations régionales hexagonales. Elle s'est attelée à intégrer les quatre CIDFF ultramarins dans la dynamique de réseau, en facilitant les échanges, l'appropriation des ressources mises à disposition, et la participation aux temps de travail, formations et instances proposés par la Fédération nationale.

Pour la première fois dans l'histoire du réseau, un **séminaire des CIDFF des Outre-mer** a été organisé le 9 septembre 2024 au siège de la Fédération nationale à Paris, avec la participation de 20 professionnel·les, à savoir les équipes des CIDFF ultramarins, des personnes-ressources de la Fédération nationale, et des partenaires financeurs comme la DGOM, le SDFE, la DIAN ou la Fondation des Femmes ainsi que les Fondations Chanel et RAJA.



La coordination a par ailleurs facilité la mise en place de projets pilotés par la Fédération nationale, à l'image du projet "Insertion Femmes Etrangères" avec les CIDFF pourvus d'un service emploi (Guyane, Guadeloupe et Mayotte), ainsi que du projet "Info Jeunes Prostitution 2.0", par le CIDFF de Mayotte au même titre que des CIDFF hexagonaux.

La coordination des Outre-mer a globalement contribué à valoriser l'activité des CIDFF, comme lors d'une conférence organisée le 23 novembre 2024 par la DGOM, sur la thématique des « *Violences faites aux Femmes dans les Outre-mer* ».

Piloter les projets nationaux sur des enjeux prioritaires

→ **TouteSport** // avec la DIAN et le ministère des Sports

En 2024, 8 CIDFF ont déployé le projet "TouteSport" afin de **favoriser la pratique sportive des femmes** en tant que vecteur de confiance en soi, d'autonomie et d'insertion sociale et professionnelle. Les groupes de femmes accompagnées dans le cadre de ce projet faisaient une place privilégiée aux femmes étrangères primo-arrivantes. En effet, ces femmes rencontrent des difficultés spécifiques pour valoriser leur parcours professionnel antérieur ainsi que leur parcours migratoire, et sont confrontées au manque de repères lié au changement de contexte social et culturel.

Dans le cadre de ce projet, les CIDFF ont **reçu 147 femmes dont 57 femmes étrangères primo-arrivantes** éloignées voire très éloignées de l'emploi. Parmi elles, près d'une sur deux était en situation de monoparentalité et rencontrait donc des problématiques de garde d'enfants dans ses démarches de retour à l'emploi. Dans la durée, **75 femmes ont ainsi été accompagnées** dans le cadre d'entretiens individuels sur une période d'environ 8 mois. **Près de la moitié a trouvé un emploi** au sein de secteurs d'activité très variés : l'enseignement, la logistique, la cosmétique, la vente, la téléconsultation, etc. Cette hétérogénéité des postes participe de la dynamique d'élargissement des choix professionnels prônée par les CIDFF, dans le but de sortir de la logique selon laquelle les femmes devraient majoritairement occuper des emplois de soin à l'autre.

*« On constate une véritable avancée notamment sur l'insertion sociale, les femmes arrivent avec le sourire, nous avons mis en place un rituel sur l'humeur du jour qui montre une **évolution significative**. Les bénéficiaires s'impliquent de plus en plus et participent activement aux discussions malgré la barrière de la langue. Les femmes migrantes s'ouvrent de plus en plus aux autres. **Cette « mini société » est un sas avant l'entreprise.** »*

Témoignage de la CIP du CIDFF du Cantal



→ **Insertion Femmes Etrangères (IFE)** // en partenariat avec la DIAN

En septembre 2024, la 4e édition du projet IFE a démarré avec 3 CIDFF d'Outre-mer (Guyane, Guadeloupe, Mayotte) qui se sont engagés dans l'accompagnement d'une dizaine de femmes étrangères primo-arrivantes pour lever les freins à leur insertion professionnelle. En parallèle de l'accompagnement individuel qui sera délivré par les différents services des CIDFF, une attention toute particulière sera apportée à la mise en place de modules collectifs de sensibilisation portant, entre autres, sur la garde d'enfants et la recherche de solutions pérennes afin de faciliter le retour à l'emploi.

→ **Infos Proches Aidant-es (IPA)** // en partenariat avec AG2R La Mondiale

En septembre 2024, la 4e édition du projet "IPA-Horizon emploi" a démarré avec 6 CIDFF (Manche, Orne, Haute-Marne, Nancy, Tarn-et-Garonne et Lozère) qui s'engagent à accompagner une dizaine de femmes proches aidantes dans l'accès à leurs droits et ceux de leur-s aidé-es, ainsi que dans la prise de conscience et la valorisation des compétences issues de la situation d'aidance.

En fin d'année, les professionnel·les du droit et de l'emploi de ces CIDFF impliqués ont été formés par le CIDFF des Pyrénées-Atlantiques et l'Association Française des Aidant-es (AFA) à l'accompagnement des personnes en situation d'aidance dans l'accès au droit, la médiation familiale (prévention des violences et gestions des conflits), la levée des freins à leur insertion professionnelle et la prise de conscience des compétences issues de l'aidance.

→ Deffinum // en partenariat avec Social Builder

Depuis 2023, la Fédération nationale des CIDFF est membre d'un consortium d'acteur·ices engagé·es réunies autour du projet "Deffinum" visant à créer une plateforme numérique dans le but de **faciliter l'accès aux métiers et aux formations du numérique pour les femmes** en recherche d'emploi. L'ambition de cette démarche est de proposer des contenus de sensibilisation entièrement gratuits, adaptés en fonction des niveaux de connaissance et navigables en toute autonomie. En 2024, **6 CIDFF** (Haute-Saône, Jura, Territoire de Belfort, Ariège, Aude, Pyrénées Orientales et Hérault) ont rejoint le projet afin de tester **la plateforme avec des femmes accompagnées dans leur service emploi**. L'objectif est d'assurer l'adéquation de son contenu avec les besoins des femmes en recherche d'emploi et les pratiques d'accompagnement mises en place par les professionnel·les des CIDFF, pour que la plateforme devienne un outil de travail utile pour le réseau.

→ NegoActrice

Un groupe de travail composé d'une douzaine de professionnel·les de l'emploi des CIDFF a été constitué dans l'optique d'œuvrer en commun vers une **harmonisation des pratiques de sensibilisation autour de la négociation**. Après avoir mené une réflexion sur la délimitation sémantique du terme "négociation" tout au long de l'année 2024 (ce qu'il recouvre pour les femmes amenées à négocier dans le cadre de leur activité et son élargissement à la sphère privée), le groupe a identifié plusieurs thématiques à aborder dans le cadre d'un **atelier collectif** modélisé par dans un kit d'usage clé en main.

Composition du kit d'usage "Négoactrice" :

- La méthodologie d'animation des ateliers à destination des professionnel·les
- Le livret à destination des stagiaires
- La plaquette de présentation de la démarche
- Les outils de communication (logo, visuels réseaux sociaux)
- Le support de sensibilisation hébergé sur *Genially*



→ Violences au sein du couple : on en parle au travail ?

Les CIDFF ont développé le projet "Violences au sein du couple : on en parle au travail", en lien avec l'association Une Femme Un Toit (FIT), pour **accompagner les entreprises à la détection des violences et à la prise en charge des salariées victimes**.

Le projet est en cours d'essaimage au niveau des régions, via l'organisation de journées thématiques pour permettre aux CIDFF de s'approprier la méthodologie d'accompagnement des entreprises. L'objectif principal est **l'outillage et la formation des juristes et des professionnel·les de l'emploi** afin qu'ils et elles soient en mesure d'accompagner des entreprises du territoire sur cette thématique.

→ Info Jeunes Prostitution et IJP 2.0 // avec le soutien du Secrétariat d'Etat à l'Enfance puis de la DGCS

Une vidéo a été produite par le youtubeur «Le Roi des Rats» dans le cadre du projet IJP 2.0 avec pour objectif de sensibiliser les mineur·es aux risques prostitutionnels et d'outiller les professionnel·les intervenant auprès des jeunes.

A partir de cette fin d'année, le projet intègre deux nouveaux enjeux centraux : la **sensibilisation des parents de jeunes** ainsi que la **formation des professionnel·les des CIDFF aux nouvelles pratiques prostitutionnelles en ligne**.

Le projet implique 4 régions : les FR-CIDFF Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, ainsi que les Outre-Mer avec le CIDFF de Mayotte.

Développer des partenariats solides

→ France Travail



La Fédération nationale des CIDFF et France Travail sont des **partenaires historiques** dans le champ de l'emploi pour des femmes qui en sont les plus éloignées.

A travers des liens de collaboration renouvelés tant à l'échelle nationale que locale, l'année 2024 fut jalonnée de **webinaires d'informations** visant à favoriser l'interconnaissance des dispositifs portés par les deux réseaux :

- Présentation de la période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) et de la plateforme "Immersion facilitée";
- Témoignage de l'agence FT de Langres sur la coopération avec le CIDFF de Haute-Marne dans le cadre du DTA "Femmes en Mouvement" ;
- Partage de bonnes pratiques issues de la coopération entre l'agence FT de Lunéville et le CIDFF dans le cadre du projet "Info Proche Aidant-es".

Une nouvelle feuille de route 2025 a été conjointement adoptée afin de renforcer les liens sur les territoires (webinaires thématiques, accès aux ressources pour l'emploi), favoriser l'interopérabilité des structures (référencement des CIDFF) et modéliser les bonnes pratiques identifiées (formations, parcours de bout en bout).

→ L'Association pour le Droit et l'Initiative Economique (ADIE)



Ce partenariat initié en 2023, et renouvelé en 2024, vise à faciliter les liens entre les CIDFF et les agences locales de l'ADIE afin que les publics accueillis bénéficient d'un parcours d'accompagnement complet à la levée des freins dans la mise en œuvre de leur projet de création d'entreprise. Des **webinaires d'informations thématiques** destinés aux bénéficiaires des CIDFF sont organisés dans le but de les **sensibiliser à l'autogestion de leur trésorerie, les statuts d'une entreprise ou encore les microcrédits**. Localement, des ateliers collectifs peuvent être menés sur ces mêmes enjeux, et plus globalement sur l'élargissement des choix professionnels, la lutte contre les stéréotypes de genre, ou encore le renforcement de la confiance en soi des auto-entrepreneuses en devenir.

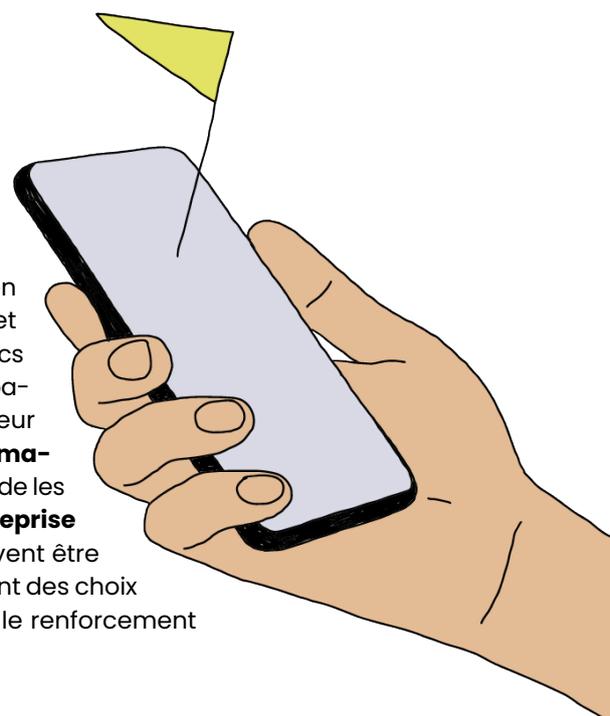
→ L'AFPA



Au regard des missions confiées par l'Etat aux CIDFF et à l'AFPA dans la production de solutions d'accompagnement, la Fédération nationale des CIDFF et l'AFPA ont souhaité développer leur coopération et ainsi favoriser les synergies d'actions au bénéfice des publics éloignés de l'emploi, en adoptant une convention de partenariat nationale le 3 octobre 2024. L'objectif commun : faciliter l'accompagnement vers l'emploi des femmes par la **mise en place d'actions conjointes entre les CIDFF et l'AFPA**.

Les offres de formation et d'accompagnement développées par l'AFPA permettent d'assurer une **continuité de parcours** au profit des publics accompagnés par les CIDFF.

Le cadre de coopération entre la Fédération nationale des CIDFF et l'AFPA permet de renforcer les ambitions de l'AFPA qui, dans le cadre de ses missions de service public notamment, s'est fixé comme objectif de promouvoir et d'œuvrer à la **fémminisation des métiers** et plus largement d'accompagner les publics féminins dans leur parcours de formation et leur insertion durable vers l'emploi.



→ Le groupe Adecco et le Réseau Adecco Inclusion

Adecco Le partenariat entre la Fédération nationale, le groupe Adecco et le réseau Adecco Inclusion s'articule autour de trois axes :

- **Informier et sensibiliser** les professionnel·les du groupe Adecco et du Réseau Adecco Inclusion dans le but de mieux détecter les violences sexistes et sexuelles ;
- **Accompagner l'insertion sociale et professionnelle des femmes** suivies au sein des CIDFF afin de conforter leur projet professionnel par des découvertes métiers et l'organisation d'évènements communs ;
- **Orienter les victimes de violences sexistes et sexuelles** par les référent·es "harcèlement sexuel et agissements sexistes" du groupe Adecco.

→ The Sorority



THE SORORITY

Depuis avril 2024, la Fédération nationale des CIDFF est partenaire de l'application *The Sorority*.

The Sorority, c'est à la fois une communauté de plus de 250 000 personnes utilisatrices et une **application d'entraide**

entièrement sécurisée à destination des femmes et des minorités de genre **visant à lutter contre toutes les formes de violences** (harcèlement, isolement, discrimination et violences conjugales/intrafamiliales). Dans le cadre de ce partenariat, **les 98 CIDFF ont pu être référencés** sur l'application afin de permettre aux femmes de se diriger vers le CIDFF le plus proche de chez elles à travers une carte interactive répertoriant l'ensemble du réseau.

→ La Mutualité Sociale Agricole (MSA)



santé
famille
retraite
services

Fin 2024, une convention de partenariat a été signée entre avec la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole

(MSA). Cette collaboration socle a pour objet de **favoriser les actions à destination des femmes en milieu rural** : accès au droit, violences conjugales, prévention santé, proche-aidance, etc. Dans ce

cadre, un webinaire de présentation a été organisé en décembre 2024 afin de favoriser l'interconnaissance entre les deux réseaux et d'encourager les collaborations locales.

→ La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)



En décembre 2024, la Fédération nationale des CIDFF a renouvelé son partenariat avec la FCPE pour une durée de 3 ans. Celle-ci a pour but de définir comment les deux structures

pourront agir en commun pour favoriser l'égalité filles-garçons, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la lutte contre les discriminations et les stéréotypes dans le milieu scolaire.

A travers l'interconnaissance entre les deux réseaux, elle vise à la mise en place d'actions communes localement, à la redirection entre structures ainsi qu'à faciliter les interventions en milieu scolaire **à destination des élèves et des parents d'élèves** notamment sur les questions d'**éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle**. En ce sens, un webinaire réunissant les conseils départementaux de parents d'élèves et les CIDFF a eu lieu en décembre.

→ L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF)



ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Depuis septembre 2023, l'AMRF et la Fédération nationale des CIDFF sont partenaires dans le cadre d'une convention nationale, et en lien direct avec **les Elu-es Ruraux de l'Egalité (ERRE)** de l'AMRF.

La convention porte sur le **renforcement des droits des femmes en milieu rural** à travers un travail partenarial dans les territoires ruraux : facilitation de permanences des CIDFF dans les communes rurales, meilleure orientation des victimes de violences vers les CIDFF, sensibilisation auprès d'élu·es et personnels de mairie, évènements communs, etc.

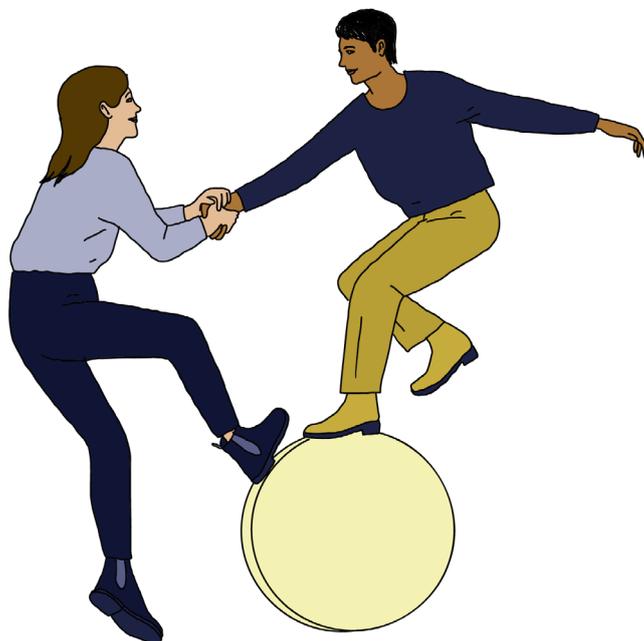
Plus d'une vingtaine de CIDFF ont pu décliner ce partenariat au niveau local aux côtés des AMR et des élu·es ERRE départementaux.

Développer les services emploi en hexagone et dans les Outre-mer

Afin de favoriser l'autonomie économique des femmes et promouvoir l'égalité professionnelle, une stratégie nationale de développement des services emploi a été initiée dès 2022. Cette stratégie permet l'évolution des services emploi existants et la création de nouveaux services dans les territoires non-couverts.

En outre, un soutien spécifique du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes doit permettre, à horizon 2027, de doter l'ensemble des CIDFF d'un service emploi. Dans ce cadre, cinq nouveaux CIDFF ont été dotés en 2024, dont deux dans les Outre-mer. Ce sont donc 87 CIDFF qui disposent d'un service emploi dans le réseau.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre et développées pour structurer l'activité en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des femmes, dont :



L'élaboration de nouveaux outils, imprimés et mis à disposition de l'ensemble des CIDFF :

- Un **référentiel** des services emploi, visant à créer un cadre commun d'intervention pour le réseau et à refléter la spécificité de la posture d'accompagnement et de la pratique des professionnel·les de l'emploi des CIDFF ;
- **Une plaquette de présentation des services emploi à destination du grand public**, visant à présenter et faire connaître l'action des CIDFF pour l'accès et le maintien en emploi.

L'organisation d'instances dédiées à l'emploi :

- Des réunions de la commission et du groupe de travail dédiés à l'emploi tout au long de l'année 2024, regroupant des professionnel·les issu·es de différents CIDFF répartis sur l'ensemble du territoire national ;
- Une rencontre nationale des services emploi organisée le 17 octobre 2024, qui a rassemblé plus de cinquante participant·es ;
- L'organisation de webinaires thématiques, afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'interconnaissance avec les partenaires.

Un appui technique tout au long de l'année, impliquant plusieurs déplacements au sein des services emploi du réseau ainsi que la mise en place de temps d'échanges dédiés, notamment avec les services emploi en création.



ACCOMPAGNER LE RÉSEAU DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SES MISSIONS

Des outils pertinents produits tout au long de l'année

Pour accompagner le réseau dans la mise en œuvre de son activité, la Fédération nationale a produit ou mis à jour différents outils destinés soit aux professionnel·les des CIDFF, soit au public accueilli.



Accès au droit

Actualisation de la plaquette "Proches aidant-es, vous avez des droits".

Cette plaquette d'information à destination du public permet de présenter de manière synthétique les aides et les droits des personnes proches aidant-es. Cette plaquette vient outiller les professionnel·les du réseau recevant un public aidant, et leur permet de délivrer une information fiable et de qualité en la matière.



Droit des étrangers et droit international privé

Trois fiches-droit ont fait l'objet d'une actualisation en 2024, : «Le recouvrement des pensions alimentaires à l'étranger», «Le divorce en DIP», «L'adoption internationale». Ces documents pensés pour les professionnel·les des CIDFF leur donnent des repères juridiques en droit des étrangers et en droit international privé.



Lutte contre les violences faites aux femmes

Actualisation de la plaquette "Les violences en ligne, des violences réelles".

- Cet outil à destination du public permet :
 - D'accéder à des définitions simples des différentes formes de cyberviolences (cyberharcèlement, cybercontrôle, cyberviolences sexuelles, économiques...);
 - De comprendre comment la loi protège les victimes de cyberviolences;
 - De saisir les démarches qu'il est possible d'engager, en tant que victimes et témoins.



Cette plaquette a fait l'objet d'une mise à jour et d'une réimpression pour répondre à la forte demande du réseau.

Actualisation et impression du livret «L'ordonnance de protection, une mesure prononcée en urgence».

Ce livret à destination du public décrit de façon simplifiée l'ensemble des démarches à entreprendre pour solliciter une ordonnance de protection. Il vise à favoriser une meilleure compréhension de cette procédure par les potentiel·les bénéficiaires et à outiller les professionnel·les des CIDFF dans leurs missions d'information, de sensibilisation et de formation. La mise à jour de cette plaquette était suspendue à une évolution législative récente, le document a été imprimé et adressé à l'ensemble du réseau.



→ Emploi

Actualisation du référentiel des services emploi, à destination des professionnel·les des services emploi.

Cet outil (dont la précédente version datait de 2005) a pour objectif de partager les valeurs et les méthodologies d'intervention portées par les services emploi, et de définir la spécificité de la posture d'accompagnement des professionnel·les de l'emploi du réseau.



Des ressources adaptées aux besoins des CIDFF

2024, amorce d'une réflexion sur la mise à disposition de ressources

En 2024, un audit du Centre de ressources a été réalisé à travers un questionnaire adressé à l'ensemble du réseau et complété par plus de 500 professionnel·les. Ce questionnaire a permis d'interroger leurs pratiques et besoins en matière d'accès à l'information et la documentation et leur utilisation ainsi que leur perception du Centre de ressources. En fin d'année 2024, les travaux issus du questionnaire et des réflexions d'un groupe composé de professionnel·les volontaires ont permis d'aboutir à la rédaction d'un cahier des charges synthétisant les attentes relatives à la future solution documentaire en ligne.

Une veille juridique et documentaire pour le réseau

La Fédération nationale réalise une veille de l'actualité juridique sur les principaux domaines d'intervention des CIDFF afin d'informer et d'outiller les juristes qui interviennent directement auprès des femmes.

Chaque mois, la Fédération nationale des CIDFF publie dans l'espace Juridique du Centre de ressources, un Point d'actualité juridique, rédigé par les conseillères techniques en accès au droit, qui offre aux juristes du réseau une veille technique (législative, réglementaire et jurisprudentielle) portant sur l'actualité en lien avec le droit des femmes et des familles : droit de la famille, droit social, droit international privé, droit des étrangers, droit pénal, etc.

Onze points d'actualité juridique ont été mis en ligne en 2024 couvrant la totalité de l'année.

La documentation en chiffres :

- 13 dossiers documentaires réalisés pour les formations et les projets ;
- 705 nouveaux documents ont été mis en ligne dans le Centre de ressources ;
- À la fin de l'année 2024, le Centre de ressources compte au total plus de 15 600 références.



Un programme de formation ambitieux

En 2024, sur la base d'une consultation du réseau en CNL, la Fédération nationale a proposé aux CIDFF et aux FR-CIDFF une offre de formation constituée de 38 formations dont 17 nouveautés. On peut notamment mentionner les nouveautés suivantes :

- C1 « Construire une stratégie de communication propre au CIDFF ou à la FR-CIDFF »
- D1 « Cadre légal et jurisprudentiel des violences sexistes et sexuelles au travail »
- D5 « Droit des étranger-es ressortissant-es européen-nes et droits sociaux – éléments pratiques et contentieux »
- E2 « Accompagner les femmes en situation de burn-out »
- M3 « La prise de parole en public »
- M5 « Développer ses compétences émotionnelles pour lutter contre l'épuisement professionnel »
- P2 « Prévenir les risques liés aux cybersexualités »
- V3 « Intervenir en féministes en entreprise sur les violences sexistes et sexuelles au travail ».

Des formations venant s'ajouter au catalogue initial en cours d'année, en fonction de nouveaux projets, la Fédération nationale a, in fine, proposé 55 formations aux CIDFF et FR-CIDFF au cours de l'année 2024.

L'accessibilité des formations

Afin de faciliter l'accès des membres du réseau en formation ou de répondre à des problématiques particulières auxquelles sont confronté les CIDFF, la Fédération nationale des CIDFF a mis en place sept formations décentralisées :

- Pour les FR-CIDFF Bourgogne Franche Comté et Hauts-de-France : **Formation pour les formatrices et formateurs : construire sa méthodologie d'animation**
- Pour les CIDFF du Var et CIDFF des Bouches-du-Rhône / Phocéén : **Développer ses compétences émotionnelles pour lutter contre l'épuisement professionnel**
- Pour le CIDFF des Bouches-du-Rhône / Phocéén : **Comprendre le psychotraumatisme et ses conséquences**
- Pour le CIDFF du Finistère : **Accompagner les femmes victimes de violences sexistes**
- Pour le CIDFF de Guyane : **Intervenir en féministe en entreprise sur les violences sexistes et sexuelles au travail**

Par ailleurs, le renouvellement de l'accord-cadre du 30 juillet 2020 avec CERTUP MAIEUTIKA donne notamment accès aux CIDFF et aux FRCIDFF à :

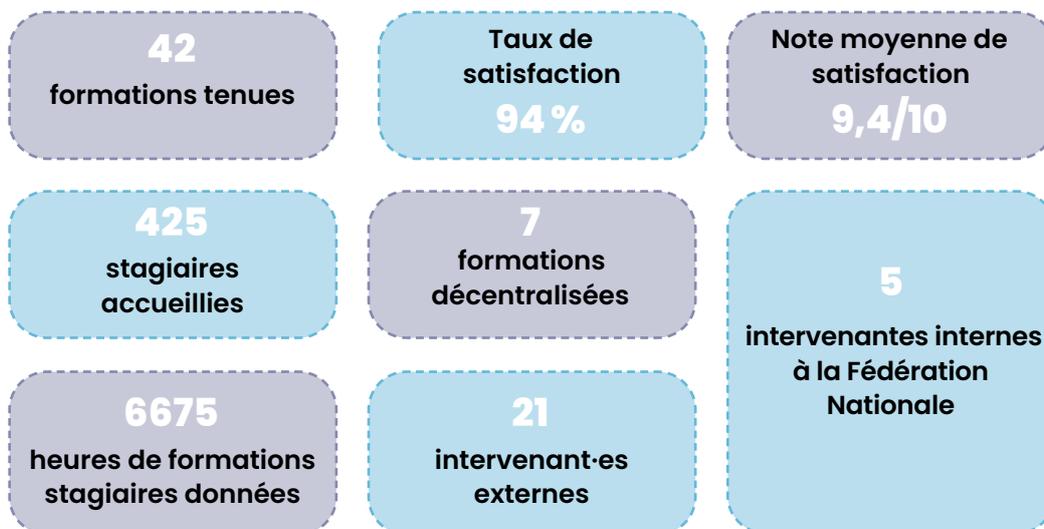
- Une académie vidéo accessible en ligne, proposant des exemples et des cas concrets pour maîtriser au mieux le référentiel ;
- Un test d'auto-positionnement pour que FR-CIDFF et CIDFF puissent se situer par rapport au référentiel ;
- Des sessions de questions-réponses sur le sujet, organisées en visioconférence les 05 février et 28 mai 2024 et auxquelles ont participé 18 personnes. 13 personnes l'ont par ailleurs visionnée en « replay »

Des process de formation certifiés Qualiopi

Certifiée Qualiopi dans la catégorie « Actions de formation », depuis le 30 juillet 2021, la Fédération nationale des CIDFF a vu en 2024 sa certification renouvelée pour la période du 26 juillet 2024 au 25 juillet 2027.



En 2024 la formation à la Fédération Nationale des CIDFF c'est :



Les séminaires d'intégration

En 2024, la Fédération nationale a organisé deux séminaires d'intégration, dont l'objectif est d'accueillir les nouvelles et nouveaux arrivant-es dans le réseau qu'elles et ils soient salarié-es ou élu-es. Ces séminaires ont reçu 84 participant-es au total.

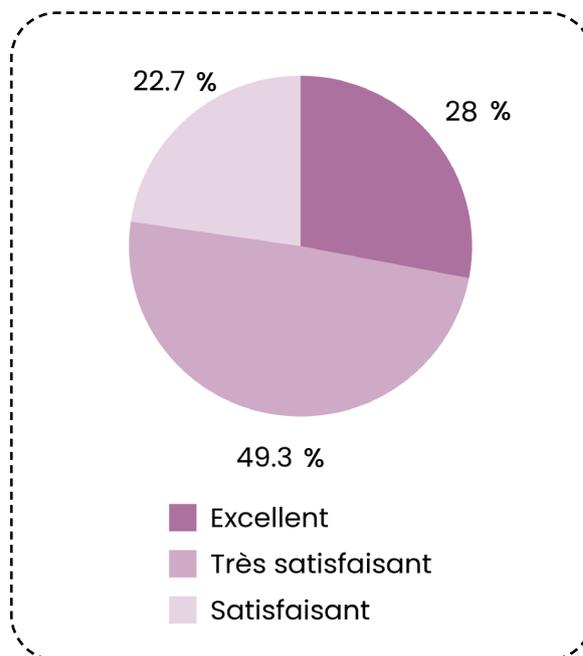
Quelques témoignages de participant-es :

"Il y avait tout le contenu pour en apprendre plus sur les CIDFF et leur fonctionnement, ainsi que les particularités de chaque CIDFF".

" De l'historique de la création des CIDFF, à la présentation des différentes missions de la Fédération Nationale ; le séminaire était très complet "

" Merci, c'est une très belle initiative ce séminaire d'intégration que je pense nécessaire pour toutes les nouvelles arrivées "

Degré de satisfaction générale des séminaires d'intégration

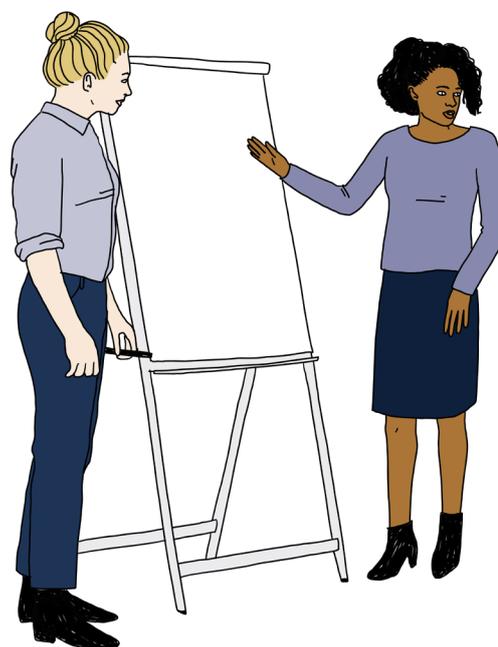


" Bravo à l'équipe, on a le sentiment d'appartenir à une grande association qui tient la route !! "

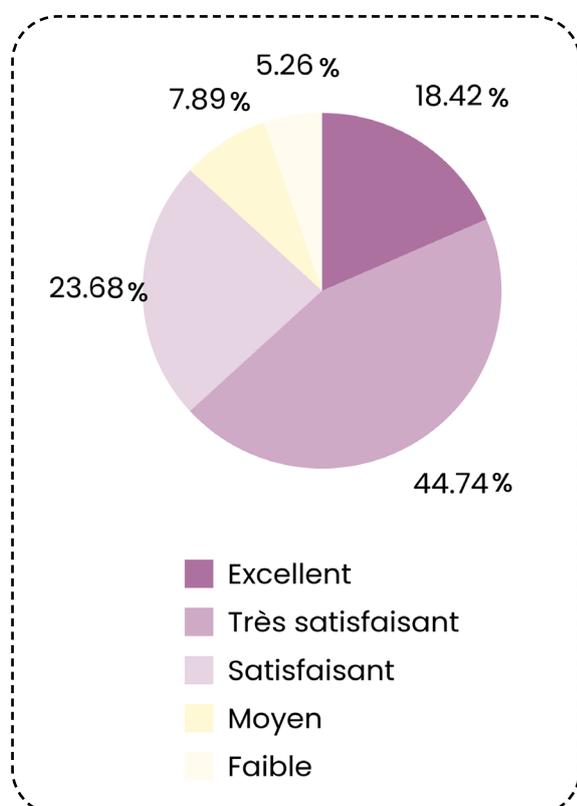
Création du e-learning "Être membre de la Fédération des CIDFF "

En 2024, la Fédération nationale a mis à disposition des CIDFF et des FR-CIDFF son premier e-learning, "Être membre de la Fédération des CIDFF". Destiné aux nouvelles et nouveaux membres du réseau (élu-es et salarié-es), il doit permettre aux personnes qui le suivent de mieux connaître la Fédération des CIDFF, notamment quand elles ne peuvent pas participer à un séminaire d'intégration organisé dans l'année. Cet e-learning se compose donc de 4 modules permettant la découverte des valeurs et de l'histoire du réseau ainsi que le fonctionnement des pôles de la Fédération Nationale. Un cinquième module, spécifiquement dédié aux gouvernances et directions, porte sur la spécificité de la gestion financière des CIDFF.

Cet e-learning a été suivi par 55 personnes en 2024, incluant 5 personnes des territoires ultra-marins.



Degré de satisfaction générale du e-learning « Être membre de la Fédération nationale des CIDFF »



L'animation d'un groupe de travail sur la formation

En 2024, la Fédération nationale a mis en place un groupe de travail sur le champ de la formation, avec pour mission de :

- Faire évoluer l'offre de formation de la Fédération nationale afin de mieux l'ajuster aux besoins de terrain
- Améliorer la connaissance de l'activité "Formation" déployée par les CIDFF et les FR-CIDFF, dans une perspective de mutualisation des ressources de chacun-e.

Ce groupe de travail s'est réuni 3 fois en 2024. Il était composé des CIDFF de la Nièvre, du CIDFF de Paris, du CIDFF de Seine-Maritime, de la FR-CIDFF Bretagne, de la FR-CIDFF des Hauts-de-France, de la FR-CIDFF Nouvelle-Aquitaine, de la FR-CIDFF des Pays de la Loire et de la FR-CIDFF Provence Alpes Côte d'Azur. Il a été pérennisé en 2025 sous la forme d'une commission.

Faciliter le rayonnement des CIDFF au niveau local

Nouveaux Sites Réseau 2024 : un soutien actif à toutes les structures du réseau

Le projet de «Migration des Sites Réseau 2024» a eu pour ambition de moderniser les sites des CIDFF et FR-CIDFF afin d'éviter l'obsolescence technique et d'intégrer la nouvelle charte graphique, d'optimiser leur communication interne et externe. Les objectifs étaient multiples : fournir un outil simple et pratique pour communiquer en continu, assurer une cohérence dans la communication du réseau, garantir la pérennité et la sécurité des investissements, et mutualiser les coûts.

Pour accompagner cette importante migration technique et établir un cahier des charges, un groupe de travail composé de représentant-es des CIDFF et FR-CIDFF de toute la France a été constitué.

Ainsi, les nouveaux sites offrent une ergonomie améliorée, une cartographie automatisée alimentée directement par les données des permanences saisies dans Applistat, ainsi que des fonctionnalités avancées avec une administration simplifiée.

À la fin de l'année 2024, 78 sites ont achevé leur migration. La campagne se poursuivra en 2025 pour équiper l'ensemble des CIDFF et FR-CIDFF.



The screenshot shows the website for CIDFF Doubs. At the top left is the logo for CIDFF Doubs, with the text "Accueil - Accueil" and "pour tous les publics Femmes et des familles". To the right of the logo is a navigation menu with the following items: "Nos services", "Actualités", "Qui sommes-nous?", "Informations", and "Faire un don". A telephone icon is visible in the top right corner. The main content area features a circular illustration of four diverse women standing together. To the right of the illustration, the heading reads "Votre CIDFF du Doubs". Below the heading, the text states: "Vous souhaitez être **informé-e sur vos droits**, accompagné-e dans une démarche de retour vers l'emploi, vous êtes **victime de violences sexistes ou sexuelles**, vous rencontrez des difficultés dans l'exercice de la parentalité... Votre CIDFF est là pour vous accompagner !"



RENFORCER LE COLLECTIF ET FAIRE RÉSEAU

L'organisation des Assises 2024 *Dessignons notre avenir!*

Les 10 et 11 septembre 2024, la Fédération nationale des CIDFF, en partenariat avec la Fédération régionale des CIDFF de Bretagne, a rassemblé les membres de son réseau et ses partenaires à Rennes.

Au total, ce sont 624 personnes qui se sont réunies pendant 2 jours pour échanger, construire et se nourrir sous le slogan « Dessignons notre avenir ». Le programme était organisé autour de 11 tables rondes et 14 ateliers, avec la possibilité de rencontrer les autrices venues pour l'occasion lors de séances de dédicaces.



Séance de dédicace

Les assises ont abordé des thématiques variées liées aux droits des femmes et à l'égalité femmes-hommes. Les violences sexuelles et sexistes ont été un axe central de ces assises, avec des tables rondes sur la lutte contre ces violences, l'éducation sexuelle à l'ère du numérique et la déconstruction des masculinités hégémoniques. L'accompagnement des femmes victimes de violences a également été un thème majeur, avec des ateliers sur l'accompagnement global au cœur de la pratique des CIDFF, ainsi que sur l'accès au droit pour les publics éloignés et le soutien aux victimes de prostitution. Le réseau a pu se perfectionner sur des enjeux clés comme le contrôle coercitif et l'accompagnement des enfants victimes de violences. La santé gynécologique et les nouveaux droits à conquérir ont également été

abordés, ainsi que l'accueil de nouveaux publics au sein des CIDFF.



Table ronde « Lutter contre les violences sexuelles : un combat inachevé »

Les participant·es ont également eu des discussions sur l'élargissement des choix professionnels des femmes et l'accompagnement vers l'emploi comme levier d'autonomisation. D'autres thèmes concernant la pratique des CIDFF ont été abordés comme le soutien psychologique et la médiation familiale dans une perspective féministe, tout comme l'accueil et l'accompagnement des femmes étrangères et des personnes LGBTQIA+.

La diversité des sujets abordés lors de ces Assises démontre une approche globale des enjeux féministes par les CIDFF. Le réseau a pu juger de son dynamisme, de son ancrage féministe de terrain et de son envie d'évoluer avec la société.



Les membres du réseau des CIDFF

La co-construction du nouveau projet associatif du réseau des CIDFF

Le projet associatif du réseau des CIDFF, en vigueur depuis le 4 février 2003, a guidé le réseau pendant plus de 20 ans. Fin 2023, il a été décidé de travailler au renouvellement de ce projet, datant de 2003, afin de regarder vers l'avenir et renouveler le cadre commun du réseau.

Ce chantier stratégique a été mené de manière collective, dans un souci permanent de concertation et de co-construction. Pour cela, un groupe de travail national composé de représentant-es élu-es et salarié-es de l'ensemble des régions a été constitué. Piloté par Marie-Christine Ménard-Chevalier, présidente de la Fédération régionale des CIDFF de Normandie et membre du bureau de la Fédération nationale, ce groupe a travaillé tout au long de l'année, à la participation de tous et toutes via une méthodologie collaborative.

Après une première phase de concertation menée au sein de chaque CIDFF et FR, une étape importante a été franchie lors des assises en septembre 2024 avec la présentation d'une première version du texte. Une deuxième phase de consultation d'élaboration des amendements, a permis d'aboutir à une deuxième version discutée lors d'une Assemblée générale extraordinaire en mars 2025.

Le travail collectif mené en 2024 a suscité un important sentiment de satisfaction de la part des associations :

- Satisfaction d'échanger et réfléchir entre élu-es et salarié-es, entre structures, entre régions ;
- Satisfaction de participer collectivement à la construction d'un cadre de référence commun ;
- Satisfaction de constater qu'un large consensus s'est exprimé autour de la colonne vertébrale du réseau, ce qu'il est, ses missions, ses valeurs.

L'organisation de temps de travail et d'échanges collectifs

Des temps de travail collectif et d'échanges pour répondre aux besoins des CIDFF et faire réseau

Les commissions et groupes de travail

La Fédération nationale organise des temps de travail et d'échange avec le réseau, sous la forme de commissions, groupes de travail, mais aussi de journées thématiques.

Les commissions et groupes de travail assurent un rôle de consultation entre les CIDFF et la Fédération nationale en facilitant l'échange d'information sur nos principaux domaines d'intervention. Ils permettent de faire remonter les besoins du public, ainsi que les besoins des CIDFF en termes de formation, de mise à disposition d'outils méthodologiques, de partenariats. Ils sont consultés pour la création d'outils. Elles sont animés par une ou plusieurs conseillères techniques et composées de professionnel·les des CIDFF représentatifs de la diversité du réseau.

En 2024, les commissions et groupes de travail suivants se sont réunis :

- Commission « Lutte contre les violences » (3 réunions)
- Commission « Droit de la famille » (2 réunions)
- Commission « Emploi » (5 réunions)
- Groupe de travail « Lutte contre violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur » (2 réunions)
- Groupe de travail « Droit international privé-Droit des étranger-es » (4 réunions)
- Groupe de travail « Mineur-es victimes de violences » (4 réunions)
- Groupe de travail « Structuration des services emploi » (4 réunions)
- Groupe de travail composé des CIDFF agréées « Parcours de Sortie de Prostitution-PSP » (6 réunions)
- Groupe de travail composé des CIDFF agréées « Espaces de Vie Affective Relationnelle et Sexuelle-EVARs » (6 réunions)
- Groupe de travail des CIDFF porteurs d'un dispositif de protection (1 réunion)
- Groupe de travail des CIDFF porteurs d'un espace Dialogue et Solidarité (1 réunion)

→ Les journées thématiques

Grâce à leurs travaux, les membres des commissions identifient des problématiques qui nécessitent d'être approfondies lors de journées thématiques. Lors de ces journées, la Fédération nationale mobilise des expertes, chercheur-euses, universitaires, praticien-nes, afin de permettre aux professionnel-les du réseau d'échanger, de mettre à jour leurs connaissances, d'être sensibilisé-es à certaines problématiques et d'enrichir leur pratique professionnelle.

Liste des journées thématiques organisées en 2024 :

- Le 2 juillet 2024 : « Cyberviolences sexistes et sexuelles : mieux identifier, informer et accompagner les femmes et les adolescent-es victimes ».
- Le 17 octobre 2024 : « Journée nationale des Services emploi ».
- Le 28 novembre 2024 : « Le rapport au corps et l'impact physio-biologique du deuil ».

→ Les webinaires

La Fédération nationale organise également régulièrement des webinaires à destination du réseau. Ces webinaires peuvent avoir divers objectifs : présenter de nouveaux partenariats pouvant être déclinés au niveau local, essayer des bonnes pratiques, informer sur des dispositifs ou proposer des méthodologies communes d'action, etc.

En 2024, les webinaires suivants ont été organisés :

- Présentation du Pack Nouveau Départ au réseau des CIDFF et retour d'expérience
- Webinaires co-organisés avec France Travail : présentation de l'immersion professionnelle et facilitée
- Présentation de bonnes pratiques entre CIDFF et agences France Travail
- Utiliser les outils numériques pour favoriser l'insertion professionnelle
- Webinaire consacré à l'essaimage du projet « Violences au sein du couple, on en parle au travail »
- Webinaire « Porter des postes d'ISCG au sein d'un CIDFF : intérêt, enjeux et implications »

→ Webinaire co-organisé avec La Ruche, consacré à la présentation des actions à destination des femmes créatrices d'activité

→ Webinaire d'interconnaissance et de présentation de la convention entre la FCPE et la Fédération nationale des CIDFF

→ Les journées des directions et des présidences

Deux journées des directions ont été organisées pour favoriser le partage d'information et les échanges de pratiques. Elles ont réuni une cinquantaine de participant-es à chaque édition. Avec différents formats, un temps d'apport d'information de la Fédération nationale, des ateliers thématiques d'échange de pratiques en sous-groupe, un temps d'inspiration avec l'intervention d'une personnalité extérieure et des présentations d'actions inspirantes, les directions ont pu notamment travailler sur la communication interne, la prévention des risques psychosociaux des directions ou encore les stratégies locales de financement ou le recrutement.

Sur le modèle de la journée des directions, une journée des présidences a été organisée cette année le 24 mai. Elle a permis à une trentaine de président-es de travailler notamment sur la communication interne ou la fonction employeur.



Nos moyens



UNE GOUVERNANCE QUALIFIÉE ET MOBILISÉE, AU SEIN D'UNE VIE ASSOCIATIVE DYNAMIQUE

La gouvernance de la Fédération nationale se compose des instances suivantes :

→ **Le Bureau** est présidé par Danielle Bousquet.



Composition du Bureau au 1^{er} juin 2025



Danielle BOUSQUET
Présidente



Jacques MEYER
Trésorier



Arlette ARNAUD LANDAU
Vice-présidente



Marie-Christine
CHEVALLIER
Secrétaire



Marie-Christine
PEREZ



Claudine RENARD

- **Le Conseil d'administration** réunissant les partenaires institutionnels (Premier collège), les représentants des fédérations régionales (Deuxième collège) et les personnalités qualifiées (Troisième collège).
- Enfin, **le Comité Nationale de Liaison (CNL)**, instance centrale de coordination réunissant les coordinations des FR-CIDFF et des directions de CIDFF.



UNE EXPERTISE SALARIÉE

L'expertise de la Fédération nationale est portée par une équipe de 31 collaboratrices et collaborateurs, organisée en quatre pôles. Au 1^{er} juin 2025, l'équipe est composée de

PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

Direction générale

- **Clémence Pajot**, directrice générale
- **Céline Chertemps**, assistante de direction

Direction adjointe

- **Amandine Berton-Schmitt**, directrice adjointe
- **Stéphane Rouy**, employé polyvalent

Direction administrative et financière

- **Grégoire Leray**, directeur administratif et financier
- **Esther Provost-Michalak**, cheffe de projets financements européens
- **Massoumeh Sereshgi**, comptable

PÔLE DÉVELOPPEMENT ET SUIVI DU RÉSEAU

- **Corentine Zankpe-Yovo**, responsable
- **Marine Anaya**, coordinatrice des CIDFF Outre-mer
- **Sarah Aissaoui**, cheffe de projet
- **Désirée Beakou**, secrétaire
- **Chloé Catez**, cheffe de projet

PÔLE ÉTUDES ET STATISTIQUES

- **Émilie Adam-Vézina**, responsable
- **Céline Bourand**, chargée d'études
- **Charlotte Buisson**, chargée d'études
- **Elsa Deville**, chargée d'études et d'exploitations statistiques

PÔLE FORMATION, RESSOURCES ET APPUI TECHNIQUE

Formation

- **Cyrille Quartier**, responsable
- **Désirée Beakou**, secrétaire
- **Camille Caud**, chargée de formation

Ressources et appui technique au réseau

- **Mathilde Serre**, responsable
- **Clara Ducoux**, conseillère technique Emploi
- **Shanine Elion-Gambou**, conseillère technique Lutte contre les violences
- **Elise Gorecki Crison**, Conseillère technique Accès aux droits, parentalité et conjugalité
- **Célia Guedj**, conseillère technique Lutte contre le système prostitutionnel et EVARS
- **Mathilde Leonard**, conseillère technique éducation et enseignement supérieur
- **Marie Vilar**, conseillère technique droits des femmes étrangères et Lutte contre les violences

PÔLE COMMUNICATION ET PLAIDOYER

- **Maud Pidou**, directrice
- **Franck Bénéï**, responsable
- **Marion Délécricin**, chargée de communication événementiel
- **Auriane Dupuy**, chargée du plaidoyer et des relations presse
- **Inès Harant-Zitouni**, stagiaire plaidoyer
- **Marion Pacouil**, graphiste
- **Élodie Sauvestre**, chargée de communication



DES PARTENAIRES IMPLIQUÉS ET PRÉCIEUX

La Fédération nationale des CIDFF peut compter sur le soutien privilégié d'institutions publiques et en premier lieu du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, via le Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes, son financeur principal.



D'autres ministères et institutions ont contribué en 2024 au financement de l'activité de la Fédération nationale :

- Direction Générale de la Cohésion Sociale - Sous-direction de l'enfance et de la famille ;
- Ministère de la Justice ;
- Ministère de l'Intérieur ;
- Ministère des Outre-mer ;
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche ;
- Ministère des Sports, de la jeunesse et de la vie associative ;
- Caisse Nationale des Allocations familiales ;
- Ville de Rennes ;
- Rennes Métropole ;
- Conseil régional de Bretagne.



Enfin, des partenaires privés ont apporté cette année leur soutien à différentes actions portées par la Fédération nationale :

- Fondation des Femmes ;
- Fondation Chanel ;
- AG2R La Mondiale ;
- Social Builder ;
- Carrefour ;
- Mutualité Sociale Agricole ;
- Fonds L'Oréal pour les Femmes ;
- Fonds de dotation LIP s'engage ;
- Fondation RAJA ;
- Harmonie Mutuelle ;
- Vinci ;
- Groupe AIS.





JUIN 2025

Coordination et rédaction

Amandine Berton-Schmitt et Maud Pidou

A participé à la rédaction

L'équipe de la Fédération nationale des CIDFF

Graphisme

Marion Pacouil

Illustrations

Anna Wanda Gogusey et Adobe Stock

Impression

HelloPrint

**Fédération nationale des Centres d'Information
sur les Droits des Femmes et des Familles**

7, rue du Jura, 75013 Paris

01 42 17 12 00 - fncidff@fncidff.fr

fncidff.info

